**Projet de la Commission Sportive sur un projet de championnat féminin départemental :**

Début : Phase 1 de la saison 2024-2025, (suite à validation du Comité)

**Composition des équipes :**

* Une équipe est composée de 3 joueuses à partir de benjamines
* Une équipe peut être constituée de joueuses de plusieurs clubs de l’Oise (3 maximum)

**Inscriptions :**

* Un minimum de 4 équipes inscrites est nécessaire pour lancer le championnat
* Les équipes mixtes choisiront le club qui sera référencé pour le compte-club (Inscriptions et Amendes)

**Déroulement de la compétition :**

* 1 ou plusieurs poules de 8 seront construites
* Le championnat féminin est calqué sur les dates du calendrier du Championnat par équipe départemental
* Si le nombre d’équipes varient entre 4 et 7, les 3, 4, 5 ou 6 journées seront placées de manière à être étalées dans le calendrier
* La phase 1 verra les rencontres « Aller » et la phase 2 les rencontres « retour »
* Une rencontre est composée de 9 simples et 1 double sur 2 tables
* L’ordre des parties est le suivant : AX-BY-CZ-BX-double-AZ-CY-BZ-CX-AY
* Le placement des joueuses est libre sur la feuille de rencontre ainsi que pour la constitution du double
* Les rencontres se dérouleront le vendredi à 19h (pour laisser les filles jouer dans le championnat départemental le samedi ou le dimanche) avec la possibilité d’avancer la rencontre à condition que celle-ci soit disputée avant le dimanche 20h de la journée concernée
* Si la compétition attire, il pourrait être envisagé de créer une division intermédiaire entre la D1 et la R2 avec le Comité de la Somme qui compte aujourd’hui, avec cette formule, 4 équipes dans ses rangs.